



Lundi 13 février 2023 Catherine Vasselier Novelli

Psychologue, Thérapeute Familiale, Responsable de la formation à La Durance Marseille, Expert près des tribunaux à la demande du Juge des Enfants et des Juges aux Affaires Familiales.

Les diverses prises en charge dans les situations de violences conjugales : choix thérapeutiques et enjeux éthiques

Ce séminaire a pour but de présenter des critères pertinents afin de choisir la modalité d'intervention la plus adaptée aux besoins de la personne suivant la situation.

Ces différentes modalités seront discutées du point de vue thérapeutique et du point de vue éthique.

L'oratrice présentera des repères allant du cadre de l'intervention à l'organisation des rencontres suivant les spécificités des situations cliniques.

Avant toute intervention, il convient de clarifier le contexte de travail afin que chacun sache dans quelle histoire relationnelle il se situe. Nous aborderons donc d'abord les éléments de cadre indispensables à la construction d'une relation de confiance.

Ensuite, nous aurons à décider de la modalité d'intervention la plus pertinente entre entretien individuel, entretien de couple, familial ou groupe thérapeutique. Pour cela, nous tenterons d'identifier certains critères en tenant compte :

- de la procédure judiciaire ou des obligations imposées par la justice,
- du contexte de vie actuel,
- des éléments de dangerosité,
- des souhaits des personnes accueillies,
- de l'objectif poursuivi.

Si nous devons conduire un entretien avec les personnes victimes – adultes et enfants - de violences conjugales immédiatement après un passage à l'acte violent, nous devons tenir compte des différentes phases à respecter et accorder une attention particulière aux enfants.

Il nous arrive aussi d'accompagner des victimes – adultes et enfants - à long terme, après séparation. Dans ces diverses situations, nous présenterons quelques points de repères permettant une intervention sécurisée pour tous.

Et lorsque les victimes ne souhaitent pas la séparation et que le couple poursuit la vie commune, doit-on les recevoir ensemble ? Nous aborderons trois critères essentiels à respecter.

Enfin, travaillant auprès d'enfants vivant ou ayant vécu dans un contexte de violences conjugales, nous présenterons certains outils pouvant les aider à verbaliser leurs vécus.

Une accréditation de 6 C.P. en Ethique et Economie a été demandée.

Horaire : 9h00 - 16h00. Prix : 100 EUR.

Lieu du séminaire : vidéoconférence.

Informations et inscriptions : lecefs@gmail.com - +32 2 771 74 76